

REGLEMENTATION DT-DICT : Rôles et responsabilités

PROGRAMME DE FORMATION

Ref : FF013

Les objectifs du stage

- Décrypter les dispositions de la réforme anti-endommagement
- Appréhender les obligations et les responsabilités des différents acteurs
- Se prémunir des risques liés au travail à proximité des réseaux

Le programme détaillé

- Réforme réglementaire: principaux points de repère (45 mn)
- AIPR: obligation de vérification des compétences (15 mn)
 - Les responsabilités de l'exploitant de réseaux
 - Enregistrement et mise à jour sur le guichet unique
 - Modalités de réponses aux DT et DICT
 - Cartographie: classe de précisions, SIG et conformité des plans
 - Les responsabilités du responsable de projet (MOA/MOE)
 - DT et contenu du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
 - Investigations complémentaires: coûts, règles de calcul formalisme
 - Encadrement des clauses techniques et financières particulières
 - Marquage piquetage: mandat et compte-rendu
 - Cas particulier de la DT-DICT conjointe : mandat obligatoire
 - Obligation de récolement des réseaux construits ou modifiés: norme en vigueur, modalités de réalisation des relevés topographiques des ouvrages, clauses techniques dans un cahier des charges de prestation de géoréférencement, conformité des plans de récolement
 - Le rôle de l'exécutant de travaux
 - DICT et lettre de rappel: quand et comment commencer les travaux
 - Cas particulier des investigations complémentaires réalisées après la commande
 - Documents obligatoires sur un chantier
 - Préparation des travaux et organisation du chantier
 - Procédure d'arrêt de travaux: droit de retrait, constat contradictoire et constat amiable de dommage
 - Procédure de travaux urgents
 - Guide technique et son application sur le terrain

PUBLIC VISÉ

Tous personnel désirant comprendre les enjeux de la réforme anti-endommagement: responsable de projet (MOA/MOE), exploitant de réseaux, entreprise de travaux publics...

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Présentation en français, appuyée par des diapositives PowerPoint, des vidéos, des discussions basées sur des expériences vécues, une session de questions/ réponses et un QCM

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur habilité AIPR Concepteur et expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Aucun travaux

MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

- Convention de formation (tarif, lieu, horaires)
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de fin de formation

 Accessibilité aux personnes en situation de handicap: nous consulter

DELAIS D'ACCES

INTER: planning accessible en ligne
INTRA: sous 30 jours minimum

EVALUATION & VALIDATION

- Evaluation à chaud
- Attestation de fin de formation
- À distance : attestation de présence

DUREE & MODALITES D'INTERVENTION

1 jour soit 7 heures
En INTRA ou INTER
En présentiel : 12 participants maximum
À distance : 8 participants maximum